

Le Journal des sçavans

Académie des inscriptions et belles-lettres (France). Auteur du texte. Le Journal des sçavans. 1685.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

On est icy en peine de sçavoir si c'est de son chef qu'il a donné à cet Auteur une autre qualité, ou s'il l'a trouvé de la sorte dans ce qu'on luy a envoyé de Paris touchant ce Livre. Quoy qu'il en soit, comme c'est un des plus beaux Ouvrages de Saint Augustin, tant par la variété des matieres qui y sont traitées, que par les differens caracteres que ce Pe. reprend dans ses lettres, pour s'accommoder à tous ceux avec qui il avoit à faire, & par l'onction, la pieté, & l'erudition qui y regnent par tout, cet A. ne pouvoit enrichir plus dignement nostre Langue. Il a ajouté à sa traduction des notes & quelques corrections sur les endroits où il pretend que le texte Latin se trouvoit encore corrompu malgré le soin & l'exaëtitude des PP. Benedictins. Ces sçavans Religieux auront sans doute de la peine à luy accorder ce point, & ils ne seront peut-estre pas les seuls de ce sentiment.

RELATION HISTORIQUE DU
Royaume de Siam. Par le Sieur de l'Isle Geographe.
in 12. à Paris chez G. de Luynes. 1684.

DE tous les differens Royaumes qui sont au delà du Gange, celui de Siam est sans doute un des plus considerables. Il est d'environ 150. lieues d'étenduë. Les Rois qui le gouvernent depuis plusieurs siecles descendent d'une des plus anciennes familles de toutes les Indes. Ils avoient autrefois 16. ou 17. Princes Souverains pour tributaires. On trouve icy un abregé de leur Histoire & de leurs

Guerres, sur tout avec les Rois du Pegou, où l'on voit les diverses revolutions que ces deux Etats ont souffertes depuis près de deux siècles. La Guerre dont l'Elephant blanc fut le pretexte, n'y est pas oubliée & l'on apprend par là non seulement combien ces sortes d'animaux sont reverez des Indiens, mais encore combien plusieurs Rois d'Orient s'estiment heureux d'en avoir un dans leur Royaume, afin de pouvoir porter la qualité de Roy de l'Elephant blanc, qui est le plus éclatant de leurs titres d'honneur.

Il y a peu de Cours selon cet Auteur plus superbes que celle du Roy de Siam. Son revenu d'environ 24. millions d'or est un fonds assez capable de suffire à une grande dépense. Son Palais est fort vaste. Quand il y veut aller d'un endroit en un autre, il s'y fait porter dans une chaise d'or massif, au milieu d'un grand nombre de gardes & des principaux Seigneurs de son Empire, qui le suivent en tout temps. Le Throne où il donne audience est aussi tout d'or semé de pierreries.

Comme ses sujets qui servent tous à leurs dépens sont encore obligez de fournir en temps de guerre un certain nombre de soldats à proportion de la valeur des terres qu'ils ont receuës du Roy, car ils n'en possèdent point en propre, ses forces sont toujours considerables : Aussi dit on, qu'il peut mettre sur pied des armées de deux cent mille hommes, d'autant plus formidables, qu'elles sont soutenues par plusieurs milliers d'Elephans.

Le peuple est logé, vestu & meublé fort simple.

ment. Sa principale nourriture est le ris & le poisson, dont ils abondent. Ils ne manquent pourtant pas d'animaux bons à manger ; mais suivant un des preceptes de la Loy de Xaca qu'ils observent , & qui est répandue dans toutes les Indes , ils font scrupule d'en tuer. Ce scrupule joint à la bonté de la terre , est cause que les animaux s'y multiplient de telle sorte , que dix grosses poules n'y valent qu'un Jule , qu'un veau se donne pour deux & une vache pour cinq.

Toutes sortes de Religions sont permises dans ce Royaume. Le Christianisme y fait depuis quelque temps un assez grand progres. Des Talapoins qui sont les Moines du pais , des Mandarins , & des Villages mesme entiers s'y convertissent à la Foy. On y a éabli des Seminaires pour instruire la jeunesse , des Hôpitaux pour les malades , & des Communautéz de filles Chrestiennes.

Quant à ce qui est de la qualité du terroir & de la temperature de l'air du Pais , on nous apprend icy qu'il est un des meilleurs , des plus fertiles , & des plus délicieux du monde ; qu'il abonde en toute sorte de vivres , de fruits , de métaux , de minéraux , de soye , de parfums & de bois odoriférans , ce qui l'a fait prendre par quelques uns pour la Chersonése d'or des Anciens ; que l'hyver & l'été sont les seules saisons qui y regnent , de mesme que dans tous les pais de la Zone torride ; & que les inondations qui arrivent réglément tous les hyvers & qui durent 3. ou 4. mois , en font toute la

fertilité, comme dans l'Egipte, &c.

Mais pour entrer en quelque détail, on y remarque que dans les foreſts de Siam, qui ſont ſur des montagnes inacceſſibles, il y a des animaux fort ſinguliers, entre autres un qui a le viſage d'une femme, avec de longs cheveux & une queue ſemblable à celle du ſcorpion : que les os d'un autre appelé *Cabis*, ont la vertu d'arrêter le ſang : qu'on voit à Tanaffarin une infinité de pourceaux qui multiplient ſans maſſes : que dans la Province de Martaban, le grain qu'on y ſème y vient en tout temps, & qu'on y fait tous les ans trois récoltes des mêmes fruits. La ville dont cette Province porte le nom, eſtoit autrefois ſi floriffante qu'il ſ'y trouva plus de trente ſix mille Marchands étrangers, lors que le feu y reduiſit en cendres dans le ſiècle dernier cent quarante mille maiſons, & dix ſept cent temples. On dit que l'Or & les Pierreries qu'on en emporta ſe montoient à plus de cent millions d'or.

AVIEU OF UNIVERSAL HISTORY FROM
*the Creation to the year of Chriſt 1680. Wherein the
moſt memorable perſons and Things in the Known
and Contries in ſeveral Columns. London. 1684.*

COMME nous avons pris nos meſures pour eſtre deſormais exactement avertis de tout ce qui ſe fera dans toute l'Europe touchant les Lettres, nous apprenons d'Angleterre, qu'on a publié à Londres de nouvelles Tables Chronologiques, qui contiennent l'Histoire univerſelle depuis la
creation